

National Association of
Women and the Law



Association nationale
Femmes et Droit

1066 Somerset West/Ouest, Ottawa, ON, K1Y 4T3 Tel/Tél 613-241-7570 Fax/Télécopieur 613-241-4657

Le contexte de notre Table ronde sur les femmes et la politique 2003

Association nationale de la femme et du droit

**Mars 2003
Jackie F. Steele***

** avec des citations du mémoire présenté par l'ANFD en octobre 2002 à la conférence de l'Association pour les droits de la femme et le développement, co-rédigé par Nancy Peckford.*

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE CETTE INITIATIVE	2
LE CONTEXTE	4
EXEMPLE 1: La Marche mondiale des femmes	7
EXEMPLE 2: Le caucus des femmes du Parti libéral	8
LES FEMMES ET LES PARTIS POLITIQUES	9
LES FEMMES AU PARLEMENT	11
OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES	16
THÈMES DE LA TABLE RONDE	17
ORDRE DU JOUR DE LA TABLE RONDE	19
LISTE DES ORGANISATIONS INVITÉES	22
COMITÉ CONSULTATIF	23
REMERCIEMENTS SPÉCIAUX	23
RÉFÉRENCES	24

À PROPOS DE CETTE INITIATIVE

L'objectif d'une Table ronde sur les femmes

La **Table ronde sur les femmes et la politique 2003** a pour objectif de consulter un groupe diversifié de femmes sur des façons possibles de renforcer les femmes dans leurs rôles d'électrices responsables, d'agentes de changement et de décideuses politiques. Nous sommes particulièrement intéressées par l'exploration des facteurs qui ont amené plusieurs jeunes féministes à s'écarter des processus politiques traditionnels plutôt que de chercher dans la politique des solutions à l'inégalité des femmes. Nous savons qu'une multitude de femmes choisissent d'investir leur énergie dans des ONG, des groupes de femmes et d'autres méthodes informelles et souvent non hiérarchiques de mobilisation politique. Plusieurs des femmes les plus désillusionnées de la sphère politique proviennent de milieux diversifiés où les oppressions sont multiples, fondées sur des motifs comme l'âge (affectant aussi bien les jeunes que les vieilles femmes), le genre, l'ethnicité, l'appartenance à une minorité visible, la communauté linguistique et la condition socioéconomique. Les règles du jeu de nos institutions démocratiques y entretiennent une discrimination systémique, tout comme les processus informels et très décentralisés de l'accès aux partis politiques. Par conséquent, la diversité canadienne ne se reflète pas dans les parlementaires qui nous représentent, et les groupes marginalisés n'ont peu ou pas d'influence dans l'élaboration des priorités politiques que défend le gouvernement canadien au nom de la population. La présente Table ronde se propose d'explorer des façons dont on pourrait améliorer les règles, les processus, les partis politiques et les institutions elles-mêmes afin que des femmes dynamiques de tout âge et d'autres groupes marginalisés puissent en venir à percevoir ces institutions comme un lieu significatif et efficace où investir leur temps, leur énergie et leurs compétences aussi diverses qu'exceptionnelles.

Femmes et représentation politique

L'ANFD n'est qu'une des nombreuses organisations qui visent l'amélioration du rôle des femmes et une représentation politique accrue des diverses collectivités qui composent la société canadienne. Au cours des deux dernières années, de nombreux organismes, au gouvernement et dans la société civile, ont réfléchi au niveau d'engagement politique de la population canadienne. Nous ne pouvons ignorer les sentiments de marginalisation d'impuissance et de désagrégation sociale que risque de susciter la proportion constamment décevante de femmes et d'autres membres de groupes non dominants parmi les élus. La conférence Metropolis Canada de mars 2002 portait sur la participation des Canadiennes à la sphère politique et sur les leçons à tirer pour la recherche sur la population nouvellement arrivée et sur la participation politique des minorités. La baisse continue de la participation électorale a amené à se mobiliser des organisations comme Equal Voices, le Collectif Féminisme et démocratie, Femmes, politique et démocratie, le Mouvement pour la représentation équitable au Canada (Fair Vote Canada) et le Mouvement pour une démocratie nouvelle. Des mouvements ont vu le jour dans différentes provinces, dont le Québec, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, la Colombie-Britannique et l'Ontario. On espère susciter un dialogue qui permettrait d'améliorer nos institutions démocratiques et certains règlements qui ont souvent perpétué l'exclusion de grands pans de la population canadienne. Il importe d'intégrer à cet indispensable débat national les voix de l'ensemble des Canadiennes. Avec la Table ronde sur les femmes et la politique 2003, nous espérons arriver à mettre en commun de l'information et à nous doter d'orientations communes afin que nos membres et les femmes de chaque collectivité se sentent aptes à participer aux débats et à réclamer un espace pour les femmes dans tout renouvellement de nos processus démocratiques.

Nous comptons également sur la Table ronde pour nous permettre d'aborder de front le problème bien réel de la sous-représentation marquée des femmes en politique. Il s'ensuit que les questions de genre continuent d'être marginalisées et exclues de l'élaboration des politiques. Au cours de la récente décennie, différents pays ont délibérément tenté de porter des femmes qualifiées à des postes de pouvoir et de promouvoir les enjeux des femmes au niveau des programmes politiques. On a vu partout dans le monde des groupes de femmes réclamer l'introduction de quotas pour l'élection de femmes, organiser des campagnes électorales et s'y mobiliser plus largement, faire un travail d'éducation quant à l'égalité des sexes et multiplier les efforts de lobbying.¹ Toutefois, certains problèmes persistent. Au Canada, la stagnation et même le léger déclin notés dans la représentation des femmes au Parlement depuis dix ans démentent la présomption classique d'un accroissement *régulier et naturel* du nombre des femmes en politique, à l'instar d'autres professions.

¹ Dans l'optique des échanges survenus en octobre 2002 à la conférence de l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) intitulée , « Réinventer la mondialisation ». Jackie Steele et Nancy Peckford, qui y représentaient l'Association nationale de la femme et du droit, ont donné un exposé sur la situation des femmes au Canada à l'atelier No 400, intitulé **Accroître la participation politique des femmes : Défis, succès et leçons**. Elles ont également animé un atelier d'affichage d'une journée sur la question de l'engagement des Canadiennes au sein des partis politiques, dans un format comparatif qui a mis l'accent sur le rendement médiocre du Canada en regard des avancées des femmes dans plusieurs autres pays, industrialisés ou en voie d'industrialisation.

Nous désirons, avec ce document, situer les nouveaux échanges sur la réforme des institutions démocratiques dans un contexte qui englobe différents éléments. Nous allons nous pencher sur deux exemples très parlants pour démontrer les raisons qui justifient l'augmentation du leadership politique des femmes si l'on veut assurer les droits des femmes à l'égalité. Nous présenterons ensuite trois thèmes proposés pour ce dialogue pancanadien. D'abord, nous discuterons des obstacles à la participation des femmes qui ont mené à des expériences de représentation déficiente ou de non-représentation dans les institutions politiques traditionnelles. Ensuite, nous établirons des liens entre la sous-représentation des expériences des femmes en politique traditionnelle et la prise habituelle de décisions politiques qui menacent l'égalité des femmes, refusant à celles-ci une citoyenneté à part entière. Enfin, nous ferons état de discussions en cours au sein des groupes de femmes qui cherchent à formuler des solutions de rechange aux processus et aux structures politiques, afin de faire mieux entendre les voix des femmes issues de diverses collectivités dans la sphère politique traditionnelle.

LE CONTEXTE

En dépit du discours sur la « décroissance de l'État » et des allégations voulant que l'exercice du pouvoir et les choix de politiques publiques soient tombés complètement sous la coupe des entreprises multinationales et des institutions financières internationales, il demeure important de reconnaître que les États ont activement choisi, en s'associant volontairement à des accords internationaux sur le commerce et l'investissement, de limiter leur propre capacité à agir au nom et dans l'intérêt de leur population dans son ensemble. Néanmoins, les assemblées législatives nationales demeurent le principal siège du pouvoir dans chaque pays et on est en droit de s'attendre à ce que ces parlements défendent les intérêts de leur population, dans toute sa diversité. Au cours des deux dernières décennies de règne néolibéral, le mouvement féministe canadien et d'autres groupes luttant pour leur égalité de droits, telles les minorités ethniques ou culturelles, ont constaté que le gouvernement s'écartait sciemment du rôle proactif qu'il avait adopté, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, pour promouvoir l'intérêt commun par des politiques de bien-être qui

garantissaient au moins une qualité de vie minimale. Les dix dernières années ont eu des conséquences particulièrement dévastatrices sur les femmes autochtones, dans la mesure où le retrait financier de l'État canadien est venu aggraver les effets du colonialisme et du racisme envers les peuples autochtones. De telles transgressions des droits de la personne dans la société canadienne du XXI^e siècle nous ont valu de sévères critiques au niveau international² et se sont avérées mortelles pour de nombreuses femmes autochtones, comme le démontre le drame des « Stolen Sisters » en Colombie-Britannique. En fait, depuis dix ans, le gouvernement canadien a délibérément réorienté son mandat, en délaissant un modèle d'égalité qui embrasse la diversité de la population canadienne et qui reconnaît pleinement le droit des peuples autochtones à l'autonomie administrative. Il s'est plutôt contenté de dériver vers une stratégie passive de facilitation de l'économie de marché, même lorsque celle-ci s'en prend à des droits et libertés chèrement gagnés par sa population, et particulièrement les droits des groupes qui ne semblent pas présenter une menace significative aux fortunes électorales du parti au pouvoir.

Le désengagement de l'État face aux femmes

La période de l'après-guerre a vu le gouvernement fédéral s'engager dans un projet pancanadien de construction du pays sur la base d'un libéralisme social³ qui incluait la notion d'une responsabilité collective exprimée et garantie par l'État sous forme de droits sociaux.⁴ Pendant cette période de dépenses sociales accrues au Canada, les femmes blanches de la classe moyenne ont connu divers niveaux de succès dans leurs tentatives d'interpeller l'État; par contre, cet objectif a rarement été atteint par les femmes aux antécédents raciaux et socioéconomiques diversifiés. Les gouvernements sont devenus de plus en plus sensibles à la nécessité de consulter les femmes et d'autres groupes marginalisés afin de légitimer les projets politiques de l'État et de contrer de façon proactive la discrimination systémique que révélait l'exclusion sociale, économique et politique des femmes et d'autres groupes désavantagés.

² Voir l'Examen du 5^e Rapport du Canada par le Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

³ Siim (2000), *Gender and Citizenship*, Cambridge, University of Cambridge, p. 25.

⁴ Jenson et Phillips (1996). « Regime Shift: New Citizenship Practices in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, 14 (automne 1996).

Avec l'accession au pouvoir de Margaret Thatcher en Angleterre, de Ronald Reagan aux États-Unis et de Brian Mulroney au Canada, le programme néo-libéral s'est développé rapidement pour orchestrer la réduction des services publics subventionnés et pour imposer la hantise du déficit au centre des débats politiques. Les deux dernières décennies ont vu le gouvernement fédéral entreprendre un démantèlement des structures qu'il avait mises sur pied dix ans plus tôt pour faciliter et promouvoir les voix des femmes dans l'élaboration des politiques sociales. « L'État des femmes », qui comprenait trois institutions: le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF), le Programme de promotion de la femme et Condition féminine Canada avait été établi dès 1974 pour améliorer l'accès et l'apport des femmes aux politiques gouvernementales.⁵ Cependant, ces organismes s'étant montrés critiques du nouveau programme néo-libéral du gouvernement, ils ont été progressivement abandonnés en commençant par le démantèlement officiel du CCCSF en 1995. Amorcé par le gouvernement conservateur à la fin des années 1980 et intensifié par le gouvernement libéral au cours des années 1990, ce mouvement a consisté en un délaissement progressif d'une citoyenneté canadienne axée sur la justice sociale et l'inclusion au profit des valeurs d'efficacité, de concurrence et de consumérisme. Cette tendance incarne aujourd'hui la destruction du fondement même de la citoyenneté d'après-guerre, à laquelle s'étaient graduellement identifiées les Canadiennes et les autres membres de groupes historiquement désavantagés.⁶ En fait, l'intérêt soutenu des adeptes d'une justice sociale pour le maintien d'un État-providence s'est inévitablement retrouvé en opposition idéologique au parti pris politique de l'État pour l'économie de marché.

Cette tendance est si marquée dans les pays industrialisés que la population se détourne de la politique électorale traditionnelle pour aller jusqu'à remettre en question la pertinence de la politique elle-même. D'aucuns blâment les partis électoralistes pour leur vision hyper-simpliste et homogène du pays, tandis que d'autres notent le changement des valeurs qui se traduit par de nouvelles formes d'engagement citoyen comme le travail au sein des ONG ou des organisations populaires de base. Ironiquement, afin d'expliquer le nombre réduit de membres féminins du Parlement, les femmes sont perçues par les politiciens et couramment dépeintes par l'État et les médias, comme étant moins intéressées par la politique, ou comme s'étant désengagées de la sphère politique au cours de la dernière décennie. En fait, nous

⁵ *Id.*

⁶ Abu-Laban et Gabriel (2002). *Selling Diversity*, Toronto, Broadview Press, p. 45.

avancerions que l'État a mis une stratégie proactive en place pour se désengager face aux femmes, fermant les points d'accès des femmes au gouvernement et retirant le financement de base aux organismes de femmes sous prétexte d'égalité formelle. Ces actions n'ont pas seulement entravé la capacité des femmes canadiennes à combler leurs besoins spécifiques tel que démontré par d'importantes décisions politiques publiques, mais de surcroît, pendant une décennie marquée par la féminisation de la pauvreté, le gouvernement a exigé des femmes qu'elles tentent de concurrencer les intérêts corporatifs si elles veulent que leurs demandes soient respectées dans la sphère politique. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les femmes et d'autres groupes sous-représentés de la société canadienne choisissent d'investir leur énergie et leur temps dans d'autres domaines comme les mouvements sociaux et les ONG communautaires, où elles se perçoivent comme ayant plus de possibilités de contribuer et d'effectuer des changements.

EXEMPLE 1: La marche mondiale des femmes 2000

La plupart des féministes au Canada connaissent la Marche mondiale des femmes 2000 pour contrer la pauvreté et la violence envers les femmes conçue et dirigée par la Fédération des femmes du Québec. Ce mouvement a entraîné la mobilisation de femmes dans 164 pays du monde. Au Canada, un exemple frappant du rejet des efforts de participation des femmes à la politique publique est la campagne de lobbying national du Comité canadien de la Marche mondiale des femmes. Ce Comité a coordonné l'élaboration d'un programme politique national qui a identifié pas moins de 68 demandes adressées au gouvernement fédéral pour améliorer les vies de diverses femmes provenant d'un large éventail de collectivités.⁷ Ces demandes constituent un programme politique national pour mettre fin à la pauvreté et à la violence contre les femmes et représentent les réalités de différentes collectivités de femmes au Canada, incluant les femmes autochtones, les femmes handicapées, les femmes francophones, les femmes immigrantes, réfugiées et de couleur, les femmes noires et les lesbiennes pour n'en nommer que quelques-unes. En dépit des activités des femmes de plus de 200 collectivités au Canada, l'effort intensif de lobbying dirigé par l'ANFD au nom du Comité canadien de la Marche, de même que la mobilisation de 30 000 femmes qui ont marché jusqu'au Parlement fédéral du Canada le 15 octobre 2000, nos demandes en vue d'agrandir le filet de sécurité sociale et d'augmenter le financement des organisations de femmes n'ont pas été entendues des décideurs politiques élus du Canada. Cette absence de réponse des politiciens canadiens représente un manque de volonté grave de la part de nos dirigeants politiques de soutenir l'égalité de droits des femmes, particulièrement les droits des femmes des collectivités marginalisées. Vu l'incompréhension des politiciens canadiens face aux complexités de l'oppression des femmes, il est essentiel que les femmes et les organisations de femmes continuent à réfléchir sérieusement à la légitimité des institutions politiques canadiennes et mettent de l'avant des réformes pratiques qui pourraient être entreprises afin de renforcer le rôle des femmes dans les prises de décisions politiques à l'intérieur et l'extérieur du Parlement canadien.

⁷ Comité canadien de la Marche des femmes (2000). *Pour que ça change! 68 Revendications présentées au gouvernement fédéral pour éliminer la pauvreté et la violence faites aux femmes*. Toronto, Comité canadien de la Marche des femmes.

EXEMPLE 2: Le Caucus des femmes libérales

Bon nombre de femmes progressistes à l'intérieur et l'extérieur du Parlement croient que sans une masse critique d'élues, les femmes et les politiques féministes continueront d'être modulées en fonction des structures et programmes politiques qui ne favorisent pas l'égalité des femmes. Les assemblées législatives des pays scandinaves ont démontré que des changements significatifs des politiques ne se produiront vraisemblablement pas avant que la représentativité des femmes dépasse largement la barre des vingt pour cent.⁸ Dans le système politique canadien, où un gouvernement majoritaire détient le pouvoir absolu d'élaborer et mettre en œuvre les objectifs politiques de son choix, il est essentiel d'avoir une masse critique de féministes dans le parti gouvernemental en particulier. Depuis leur élection en 1993, les élues du Parti libéral du Canada se sont réunies pour former le Caucus des femmes libérales afin de fournir des données au caucus libéral, de même qu'aux ministres sur des questions présentant un intérêt particulier pour l'égalité des femmes. Depuis quelques années, ce caucus a développé une identité explicitement féministe et commencé à fonctionner comme temporisateur interne pour surveiller l'impact des lois proposées touchant les femmes et exercer des pressions sur les acteurs clés du Cabinet et du caucus du parti en vue de s'assurer que les préoccupations des femmes se reflètent dans la législation gouvernementale.⁹ Toutefois, une étude des activités du Caucus des femmes libérales pendant les neuf dernières années suggère que des questions importantes, comme les garderies, les soins de santé et d'autres programmes publics dispendieux qui affectent significativement le statut des femmes, étaient intuitivement compris par les membres du caucus comme n'étant pas discutables ouvertement dans le cadre de la plate-forme actuelle. En outre, il semble qu'une bonne partie de l'énergie des femmes est dépensée à tenter de minimiser les dommages causés par le programme néo-libéral du parti et les réductions répétées des programmes sociaux en vue de réduire le déficit. Bien que le Caucus des femmes libérales ait obtenu un statut dans le parti comme représentant la voix de la majorité féministe, et ait pu présenter les perspectives féministes à l'intérieur des structures formelles du parti, de nombreuses femmes du parti libéral ne voient toujours pas les obstacles systémiques qui entravent les femmes en politique, et de surcroît, plusieurs députées libérales

⁸ Bystydzinski (1995). *Women in Electoral Politics: Lessons from Norway*, Westport, Praeger.

⁹ Steele (2002). « The Liberal Women's Caucus », *The Canadian Parliamentary Review*, (été 2002).

n'ont pas compris le besoin d'un caucus des femmes et/ou ont simplement préféré s'allier avec leurs collègues masculins.¹⁰

LES FEMMES ET LES PARTIS POLITIQUES

Compte tenu du caractère fédéral du Canada, les partis politiques tendent à être hautement décentralisés et permettent aux associations de comté d'être capturées par des élites locales qui chercheront à promouvoir leurs propres réseaux sociaux dans l'ensemble de l'appareil politique. Bien qu'il soit impossible de mesurer précisément les effectifs des partis politiques à tout moment, des études ont démontré qu'au printemps 2000, moins de deux pour cent des électeurs et des électrices étaient inscrits à l'un ou l'autre des cinq grands partis politiques fédéraux, et que les femmes étaient sous-représentées dans ces effectifs en regard des inscrits masculins.¹¹ Pour ajouter à ce problème, on ne s'étonne pas de constater que le membership de ces cinq partis ne représente pas non plus l'électorat canadien en termes d'âge, de genre, de revenu et de niveau d'instruction. Selon Young et Cross:

« (C)ette absence de cohérence entre les membres des partis et l'électorat a deux conséquences importantes. D'une part, dans la mesure où la composition de l'effectif d'un parti ne correspond pas à celle de l'électorat, on assiste à une hausse de la perception de l'élitisme et de la déconnexion des partis. Cela crée un cercle vicieux, où ce manque de représentativité alimente le cynisme au sujet de la politique des partis, qui décourage les personnes de s'y joindre, exacerbant ce problème de non-représentativité. D'autre part, lorsque les membres des partis qui définissent les politiques sont d'un autre groupe d'âge que la majorité de l'électorat, on constate une baisse de la crédibilité des partis comme institutions démocratiques capables de susciter des alternatives politiques. »¹²

Pour ce qui est de la perception qu'ont les femmes de la politique comme un forum relativement masculin et inaccessible, une étude menée par Bashevkin au début des années 1990 démontre que le principe de Putnam (« plus on s'élève, moins on est nombreuses ») se vérifie bel et bien dans les partis politiques canadiens, les femmes constituant jusqu'à 70 % des secrétaires d'associations de comté, mais elles ne sont que 46 % des délégués aux

¹⁰ Steele (2002). « An Effective Player in the Parliamentary Process: The Liberal Women's Caucus 1993-2000 », <http://www.iog.ca/publications/alfhales2002.pdf>

¹¹ Cross et Young. « Contours of Membership in Canadian Political Parties », à paraître dans *Party Politics*.

¹² *Id.*

congrès, 35 % des directeurs de campagne et une proportion plus faible encore de candidatEs, de députéEs ou de chefs de parti.¹³ Une recherche portant sur les candidatures des femmes a conclu que les femmes étaient plus susceptibles de briguer une nomination si elles étaient invitées à le faire, plutôt que de se porter candidates de leur propre initiative.¹⁴ Une fois inscrites aux partis politiques, les femmes sont presque aussi susceptibles de briguer une nomination que les hommes, ce qui laisse entrevoir que la différence cruciale qui opère est la plus grande proportion d'hommes au sein des effectifs de parti.¹⁵ Bien qu'il s'agisse peut-être d'une méthode simple pour créer une masse critique de femmes dans les effectifs de partis, nous ne pouvons ignorer les facteurs très réels qui empêchent les femmes et d'autres groupes qui recherchent l'égalité de s'identifier aux partis politiques. Il est essentiel de transformer la culture politique des partis si les groupes sous-représentés doivent voir l'intérêt d'investir de leur temps dans ces organisations. Elles se résument trop souvent à des machines de campagne partisans qui ne deviennent pertinentes qu'une fois tous les quatre ans et qui offrent peu d'occasions de dialogue soutenu et significatif sur les enjeux politiques. La recherche confirme l'analyse traditionnelle des patterns de recrutement des partis canadiens, que les gens sont invités, par l'intermédiaire des réseaux sociaux, à rallier au moment de nominations contestées et de campagnes du leadership. Mais, au-delà de cette réalité, on sait relativement peu de choses des raisons qui poussent les gens à se joindre à un parti politique au Canada.¹⁶

Il semble que plus de femmes que d'hommes n'y voient pas une entreprise digne de leurs efforts, compte tenu des autres possibilités de militantisme populaire et lié à des ONG et d'initiatives communautaires qui suscitent un sentiment plus élevé d'efficacité politique. Surtout, le manque relatif de motivation à rallier les partis politiques semble indiquer leur rôle généralement de façade et superficiel dans la validation des leaders politiques et dans la légitimation d'un processus électoral qui échoue systématiquement à produire des résultats démocratiques ou à représenter de façon équitable l'ensemble de la population canadienne.

¹³ Bashevkin (1993). *Toeing the Lines: Women and Party Politics in English Canada* 2^e édition, Toronto, Oxford University Press, p. 67.

¹⁴ Erickson (1998). « Entry to the Commons: Parties, Recruitment and the Election of Women in 1993 », dans Manon Tremblay et Caroline Andrew, dir., *Women and Political Representation in Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

¹⁵ Young et Cross. À paraître dans Manon Tremblay et Linda Trimble, dir., *Women and Electoral Politics in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 2003.

¹⁶ *Id.*

LES FEMMES AU PARLEMENT

Accès limité des femmes au Parlement

Même s'il y a présentement plus de femmes à la Chambre des communes du Canada qu'il y a quinze ans, cela ne s'est pas traduit par l'adoption de politiques plus progressives pour améliorer les vies des femmes. En 2003, les femmes sont peut-être plus visibles aux Communes, où elles constituent 20,9% de la députation.¹⁷ Mais si l'on considère le statut socioéconomique de la majorité des femmes du pays, il s'est en fait détérioré au cours de la dernière décennie.¹⁸ Contrairement aux louanges souvent décernées aux rôles très visibles de certaines femmes comme présidentes de comités parlementaires, critiques de l'opposition et ministres, certaines ont soutenu que le recrutement de femmes très visibles par les partis politiques dominants avait contribué dans bien des cas à occulter la gravité de certains choix politiques et leur impact sur les femmes.¹⁹ Dans son guide intitulé *Women in Parliament: Beyond Numbers*, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA) fait état d'une tactique semblable utilisée dans d'autres pays où des femmes-alibis « contrôlables » sont sélectionnées par les partis au moment même où ceux-ci prétendent promouvoir la participation des femmes. Et de fait, l'examen de l'influence des députées sur les lois adoptées au Canada a mis en lumière les graves limites de l'appareil parlementaire canadien.²⁰ On constate que la discipline de parti et la structure rigide qui caractérisent le système parlementaire actuel limitent beaucoup la capacité des élues de faire plus que représenter la plate-forme de son parti ou leur région d'origine²¹. La plupart des partis laissent peu de place à la promotion d'intérêts externes²², et notamment ceux du féminisme, surtout lorsque la majorité des personnes élues sont des hommes de race blanche et de classe moyenne, quelle que soit leur région d'origine, et qui adhèrent par ailleurs à une

¹⁷ Site Web du Parlement du Canada, consulté le 4 mars 2003

<http://www.parl.gc.ca/information/about/people/key/StandingsWomen.asp?Language=E&Source=hoc>

¹⁸ Day et Brodsky, « Les femmes et le déficit d'égalité: l'impact de la restructuration des programmes sociaux canadiens », Recherche sur les politiques, Condition féminine Canada, mars 1998.

¹⁹ Young (1997). « Fulfilling the Mandate of Difference: Women in the Canadian House of Commons », in J. Arscott. et L. Trimble, dir., *In the Presence of Women: Representation in Canadian Governments*, Toronto, Harcourt Brace & Company Canada.

²⁰ *Ibid.* (2000). *Feminists and Party Politics*, Vancouver, UBC Press.

²¹ Maillé (1997). « Political Representation and Women in Quebec' », Arscott et Trimble, dir., *In the presence of women: representation in Canadian governments*, Toronto, Harcourt Brace & Company Canada.

²² Skjeie (2001). « The Rhetoric of Difference: On Women's Inclusion into Political Elites », *Politics & society*, 19 (2001), p. 238.

idéologie néo-libérale. Quant à la présence des minorités ethnoraciales au 36^e Parlement du Canada, l'élection fédérale de 1997 n'a amené au Parlement qu'un total de 18,6% de députés aux origines ethniques minoritaires, soit une maigre augmentation de 1,5% de leur présence aux Communes avant la dernière élection.²³ De plus, 6,3% seulement des sièges de la députation fédérale étaient occupés par des membres de minorités visibles, malgré le fait que ces personnes constituent plus de 11,2% de la population canadienne selon le Recensement de 1996.²⁴ De fait, on note une discrimination systémique évidente exercée par les partis politiques, l'« élite » au pouvoir, contre les candidatEs qui ont le malheur d'être des femmes, d'appartenir à une minorité visible, ou de se démarquer de quelque autre façon de la norme du candidat blanc, masculin et riche. Même constat à l'échelon provincial où l'on a vu, par exemple, en 1999 à l'Assemblée nationale de la Saskatchewan, les Autochtones n'occuper que 3% des sièges alors qu'ils et elles constituent 11,4% de la population provinciale.²⁵ Non seulement voit-on les groupes minoritaires ou marginalisés être exclus des processus de recrutement, mais les personnes qui arrivent à se frayer une place à l'intérieur du système doivent être singulièrement plus qualifiées pour gagner la confiance des décideurs. Cela se produit dans la mesure où les femmes sont souvent plus accomplies que les hommes et où, de façon similaire, les femmes des minorités visibles possèdent des titres de compétence supérieurs à ceux des hommes des minorités visibles et des femmes appartenant aux groupes majoritaires.²⁶ Compte tenu de l'exercice hautement décentralisé et arbitraire du pouvoir par les partis politiques et les associations de comté partout au pays, il est difficile d'affirmer que les partis politiques s'efforcent délibérément d'exercer une discrimination à l'encontre des personnes qui s'éloignent du modèle de l'élite "gouvernante", qu'il s'agisse des femmes, des Autochtones ou des membres des minorités visibles. On constate néanmoins que les partis politiques ont systématiquement négligé de remédier activement à la sous-représentation de ces groupes dans leurs structures de parti depuis le dépôt des recommandations de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis aussi tôt qu'en 1991. Cela dénote non seulement un manque de

²³ Black (2000). « Ethnoracial Minorities in the Canadian House of Commons: The Case of the 36th Parliament », *Canadian-Ethnic-Studies*, 32 (2) (2000), p. 108.

²⁴ Statistique Canada. *Le Quotidien*, 17 février 1998, <http://www.statcan.ca:80/Daily/English/980217/d980217.htm>, consulté le 28 janvier 2003.

²⁵ Voyageur et Green (1999). « From Many Peoples, Strength: Demographics and Democracy in Saskatchewan's 1999 "Harvest Election" », in *Saskatchewan Politics: Into the Twenty-First Century*, Canadian Plains Research Center, University of Regina, p. 339-342.

²⁶ Black (2000). « Entering the political elite in Canada: the case of minority women as parliamentary candidates and MPs », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 37(2) (Mai 2000), p. 143-66.

volonté politique des élites à l'égard d'une gouvernance inclusive et démocratique mais aussi une incompréhension généralisée chez les groupes au pouvoir quant au droit des groupes historiquement désavantagés à partager également le pouvoir politique. Finalement, ces résultats font ressortir un manque flagrant d'imputabilité face à ces groupes démographiques, malgré de nombreux jugements successifs de la Cour suprême du Canada concernant leurs droits à une égalité véritable aux termes de l'article 15 de la Charte des droits et libertés. Comme le fait remarquer Janine Brodie : « En l'absence de régulation, le processus de recrutement libéral-démocratique tend à favoriser une surreprésentation des personnes socialement avantagées. Les moins puissants ont besoin de la politique pour corriger leur inégalité, mais leur inégalité les empêche d'atteindre un niveau significatif de pouvoir politique. »²⁷

Des mesures proactives visant à accroître la présence des femmes dans les assemblées parlementaires

Même s'il n'existe pas de consensus sur un niveau « magique » à atteindre pour les femmes en politique, Shabbir Cheema, de la Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance du PNUD, a parlé du chiffre de trente pour cent comme constituant une masse critique pour les femmes.²⁸ Dans le contexte canadien, pour que les femmes puissent avoir un apport significatif et un effet direct sur l'idéologie et le programme économique du gouvernement, il faudrait qu'il y ait 30% de femmes actives tant au sein du parti au pouvoir que du Cabinet. Compte tenu de la présence de partis politiques dans l'Opposition, il serait aussi important d'avoir au moins 30% de femmes dans chacun des partis représentés en Chambre, ce qui offrirait un reflet plus réaliste de la diversité des perspectives que pourraient avoir les femmes dans un pays aussi diversifié que le Canada. Une telle performance servirait à créer un taux général de participation au Parlement de 30-40% et faciliterait une représentation efficace des voix de femmes, de façon à garantir l'adoption de politiques sociales inclusives.

²⁷ Brodie (1991). « Les femmes et le processus électoral au Canada », dans Kathy Megyery, dir., *Les femmes et la politique canadienne – Pour une représentation équitable*, vol. 6 des études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Ottawa et Toronto, CRREFP/Dundurn.

²⁸ Cheema, Programme des Nations Unies pour le développement, Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, Allocution donnée lors de la *Meeting on Women and Political Participation: 21st Century Challenges*, New Delhi, Inde, mars 1999, <http://magnet.undp.org/Docs/Gender/Speechsc.doc.html>, consulté le 19 novembre 2003.

Or, même si plusieurs analystes politiques et autres spécialistes prennent depuis longtemps pour acquis que la représentation des femmes en politique va nécessairement continuer à croître, parallèlement aux effectifs de femmes dans le monde professionnel et dans d'autres secteurs traditionnellement dominés par les hommes, l'expérience de la dernière élection fédérale, en 2000, a révélé une stagnation du nombre des élues. Compte tenu des engagements très minces et des efforts inconsistants des partis politiques actuels pour appuyer une politique systématique d'inclusion d'un nombre suffisant de femmes d'origines diverses et aux convictions féministes, il est loin d'être évident que la représentation des femmes va augmenter réellement à court ou même à long terme. Dans son analyse de la participation des femmes aux assemblées législatives du monde entier, l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale a constaté que, si l'on ne fait pas d'efforts systémiques pour restructurer les systèmes électoraux afin d'y augmenter délibérément la participation politique des femmes, la masse critique est rarement atteinte.²⁹ L'Institut a suivi à la trace l'introduction de quotas de représentation dans les partis sociaux-démocrates et à tendance de gauche des pays scandinaves durant les années 1970 et 1980, alors que la plupart des partis centristes et de droite qualifiaient les quotas de « contraires au libéralisme » et les rejetaient. Aujourd'hui, les femmes constituent 40 pour cent de la députation en Suède, 34 pour cent en Finlande, 38 pour cent en Norvège et 25 pour cent en Islande. Il est intéressant de constater qu'il n'existe dans ces pays aucune clause constitutionnelle ou loi qui requiert une représentation élevée des femmes. Les hausses observées sont, pour la plupart, attribuables à des pressions soutenues de la part des groupes de femmes au sein des partis, ainsi qu'au mouvement des femmes en général, facteurs qui ont amené les élites politiques à comprendre le droit évident des femmes à partager le pouvoir politique et les décisions ayant une importance nationale. Des études comparées ont associé une représentation améliorée des femmes à l'introduction, entre autres, de mécanismes de représentation proportionnelle dans les systèmes électoraux à scrutin majoritaire. Bien qu'il en résulte des effets plus favorables, la proportion des sexes dans la députation connaît des changements remarquables lorsque cette représentation proportionnelle s'accompagne de mesures proactives qui peuvent être inscrites dans une loi ou provenir des programmes des partis et qui ont pour but explicite d'accroître le nombre de candidates. Certains pays de

²⁹ Dalherup. « Using Quotas to Increase Women's Participation », *Women in Parliament: Beyond Numbers*, Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale <http://www.idea.int/women/parl/ch4a.htm>, consulté le 26 novembre 2002.

l'Union européenne se sont intéressés à des lois qui exigent des partis la mise en œuvre de la parité de genre au moment de créer leur liste nationale de candidatEs. Toutefois, les plus récentes élections françaises ont révélé des résistances significatives des élites politiques à la parité, à tel point que certains partis ont préféré payer de lourdes amendes plutôt que de présenter des femmes et des hommes en nombre égal.

OBSERVATIONS

PRÉLIMINAIRES

Pour une nouvelle vision de la démocratie parlementaire au Canada

L'Association nationale de la femme et du droit conteste sérieusement la prétention fondamentale des groupes dominants à l'effet que la société canadienne est un régime de représentation démocratique. Lorsque nous constatons le peu d'accès concédé aux marches qui se sont mobilisées dans l'ensemble du pays à l'occasion de la Marche mondiale des femmes, nous sommes préoccupées par les façons systématiques dont l'État a activement pris des distances des femmes et a mis fin à la capacité des voix féministes et diversifiées d'être entendues dans les échanges qui animent la sphère politique. De plus, le faible niveau d'influence des femmes qui s'identifient comme féministes au sein du parti libéral au pouvoir a mis en lumière les difficultés de faire respecter les engagements féministes, de trouver un soutien gouvernemental pour une politique publique féministe et de s'assurer que toute nouvelle loi est rédigée avec un souci d'analyse approfondie et d'appréciation des impacts prévisibles sur diverses communautés de femmes et d'hommes. En effet, il y a de quoi s'inquiéter si les femmes se voient empêchées, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des structures politiques établies, de représenter les besoins des femmes et de faire respecter leurs droits à l'égalité.

En l'absence d'améliorations fondamentales apportées aux structures politiques actuelles, il n'est pas déraisonnable de prévoir que la condition des Canadiennes va se trouver de plus en plus marginalisée à mesure que le programme néo-libéral aggrave la privatisation des programmes sociaux et transfère progressivement aux Canadiennes les coûts d'entretien de la collectivité.

Nous espérons que la Table ronde organisée au début d'avril offrira aux organisations féministes pancanadiennes un espace où concevoir ensemble – comme des mouvements de femmes l'ont fait dans plusieurs autres pays, de la Norvège à la France, de l'Inde à l'Argentine et de la Namibie à l'Ouganda – de nouvelles règles de gouvernance, ouvertes à une représentation réelle de la diversité canadienne. Ces règles assureraient en outre une participation égale des femmes à la sphère politique et elles créeraient un espace significatif pour l'actualisation d'un leadership politique féministe capable d'embrasser la diversité raciale, ethnique, autochtone et socio-économique dans l'ensemble de nos institutions politiques et de nos choix de politiques sociales.

Si notre gouvernement espère continuer à promouvoir une image d'égalité des sexes, d'harmonie multiculturelle et de gouvernance démocratique post-coloniale dans l'arène internationale, il importe d'apprendre à tirer des leçons de l'expérience des nombreux pays industrialisés et en voie d'industrialisation qui ont su faire beaucoup mieux que le Canada et dont les avancées portent ombrage à la crédibilité et à la légitimité du soi-disant leadership canadien en matière d'égalité des sexes.

Les organisations féministes de tout le pays doivent émettre un message sans équivoque quant aux droits que méritent les femmes et à notre intention de faire rendre des comptes aux gouvernements actuels et futurs dans le contexte de la diversité des Canadiennes et de leur supériorité numérique. Nous souhaitons envisager aussi bien des objectifs à court terme, dans le contexte des courses au leadership des partis au pouvoir ou de l'Opposition, que des objectifs à moyen terme comme celui d'une réforme du régime électoral actuel. Toutefois, si l'on veut enrayer les effets dévastateurs du décrochage, de l'apathie et du rejet des processus politiques établis, il importe d'aborder sans ambages le problème de l'enlisement de la démocratie canadienne dans son élitisme actuel. En bout de ligne, nous souhaitons que cette Table ronde puisse contribuer à une reconceptualisation fondamentale de nos processus et institutions démocratiques, pour que les Canadiennes et Canadiens aux perspectives diverses puissent de nouveau juger pertinentes une vaste gamme de démarches politiques qui fassent progresser les engagements de notre Constitution en matière d'égalité matérielle et l'intégration sociale des Canadiennes et des Canadiens historiquement désavantagés.

THÈMES DE LA TABLE RONDE

Pour bien illustrer la multitude d'obstacles que rencontrent les femmes qui souhaitent s'engager en politique active, notre premier thème sera l'accès limité des femmes à la sphère politique traditionnelle et leurs diverses expériences d'exclusion, de sous-représentation et d'absence de représentation, en raison des interactions systémiques de perspectives liées au patriarcat, au colonialisme et au racisme. Nous voulons identifier les façons dont nous, les femmes, nous voyons détournées d'une identification à la structure même de nos institutions politiques. En deuxième lieu, nous étudierons les incidences de divers systèmes électoraux et certaines mesures proactives utilisées dans une foule de pays, dans une recherche de solutions de rechange aux règles actuelles du jeu électoral. Troisièmement, nous souhaitons élaborer certaines passerelles théoriques et pratiques entre la représentation politique des femmes et une mise en œuvre matérielle de nos droits à l'égalité via les politiques sociales. Enfin, nous aimerions conclure cette Table ronde en engageant un échange et un débat sur les structures que nécessiterait la réalisation de deux grandes avancées : 1) le soutien et le respect de femmes leaders pour leur expertise et pour les responsabilités qu'elles assument dans les choix politiques prioritaires des pays; 2) l'engagement des mouvements féministes canadiens dans une relation significative avec l'État qui leur permette de faire effectivement rendre des comptes au gouvernement au sujet des impacts genrés de ses décisions en matière de politiques sociales.

~ TABLE RONDE SUR LES FEMMES ET LA POLITIQUE
2003 ~
ORDRE DU JOUR DU 22/23 MARS (Édifice du centre, 112N)

SAMEDI

8 h 30 ~ 9 h 45

TOUR DE TABLE

- Modératrice: **Andrée Côté**

9 h 45 ~ 10 h 45

PANEL 1: Obstacles: Colonialisme, patriarcat et racisme

- Modératrice: **Jackie Steele**

Q.: Qu'est-ce qui retient beaucoup d'entre nous face au système des élections et des partis politiques? ?

- **Joyce Green**, Université de Regina
- **Elisabeth Gidengil**, Université McGill
- **Diane Lamoureux**, Université Laval
- **Dolly Williams**, Feminists for Just and Equitable Public Policy (FEMJEPP)

10 h 45 ~ 11 h 25

ÉCHANGE

11 h 25 ~ 11 h 45

~ **PAUSE SANTÉ** ~

11 h 45 ~ 12 h 30

ASSOCIATION MULTIPARTITE DES DÉPUTÉES

- Modératrice: **Bonnie Diamond**

Q.: Comment les femmes du Parlement défendent-elles les intérêts des femmes?

Q.: Quels sont les changements à imposer pour faire entendre les voix des femmes?

- **Diane Bourgeois**, députée de Terrebonne/Blainville (BQ)
- **Marlene Catterall**, députée d'Ottawa Ouest/Nepean (LIB)
- **Alexa McDonough**, députée d'Halifax (NPD)

12 h 30 ~ 13 h 30	~ DÎNER ~
13 h 30 ~ 14 h 30	PANEL 2: La participation politique paritaire comme droit fondamental <ul style="list-style-type: none"> ○ Modératrice: Nancy Peckford <p><i>Q.: À quoi rime tout le débat sur la parité politique?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Jackie Steele, Association nationale de la femme et du droit, Candidate à la maîtrise, Études juridiques (Université Carleton) • Manon Tremblay, Centre de recherche sur Femmes et politique, Université d'Ottawa <p style="text-align: center;">Sandrine Dauphin, Université de Paris</p>
14 h 30 ~ 15 h 30	ÉCHANGE AU SUJET DES RÈGLES DU JEU <ul style="list-style-type: none"> ○ Modératrices: Jackie Steele, Nancy Peckford, Caroline Andrew, Elisabeth Gidengil
15 h 30 ~ 15 h 50	~ PAUSE SANTÉ ~
15 h 50 ~ 16 h 50	PANEL 3: Représentation des femmes et voix du féminisme <ul style="list-style-type: none"> ○ Modératrice: Dolly Williams <p><i>Q.: La participation et la représentation politique des femmes améliorent-elles l'égalité matérielle entre Canadiennes et Canadiens?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Radha Jhappan, Université Carleton • Caroline Andrew, Université d'Ottawa • Carol Wall, Congrès du travail du Canada • Brenda O'Neill, Université du Manitoba
16 h 50 ~ 17 h 20	ÉCHANGE SUR LES LIENS À CARACTÈRE THÉORIQUE
17 h 20 ~ 17 h 30	CONCLUSION DU JOUR 1 DE LA TABLE RONDE

LISTE DES ORGANISATIONS INVITÉES

Comité canadien de la Marche mondiale des femmes

Association canadienne pour le droit à l'avortement
Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry
Association canadienne des centres contre le viol
Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités
Congrès du travail du Canada
L'Institut canadien de recherche sur les femmes
Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance
Congrès des femmes noires du Canada
Réseau des femmes handicapées du Canada
Fédération des femmes du Québec
Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises
Réseau national d'action-éducation femmes
Métis National Council of Women
Association des femmes autochtones du Canada
Comité canadien d'action sur le statut de la femme
Organisation nationale anti-pauvreté
Association nationale de la femme et du droit
Conseil national des femmes du Canada
Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada
Pauktuutit
Conseil œcuménique des chrétiennes du Canada
YWCA du Canada

Autres organisations mobilisées dans ce dossier

Collectif Féminisme et démocratie (Québec)
Equal Voices (nationale: basée à Toronto)
Feminists for Just and Equitable Public Policy (Halifax)
Femmes, Politique et Démocratie (provinciale: basée à Québec)
Table féministe francophone de concertation provinciale de l'Ontario (Ontario)
Every Vote Counts (Î.-P.-É.)

COMITÉ CONSULTATIF

Andrée Côté, directrice des affaires juridiques, ANFD
Bonnie Diamond, directrice générale, ANFD
Caroline Andrew, doyenne, Sciences sociales, Université d'Ottawa
Elisabeth Gidengil, professeure, Sciences politiques, Université McGill
Dolly Williams, FEMJEPP
Jackie Steele, coordonnatrice de la Table ronde, candidate à la maîtrise, Études juridiques, Université de Carleton
Joyce Green, professeure, Sciences politiques, Université de Regina
Judy Rebick, Chaire de justice sociale à l'Université Ryerson/Journaliste
Lisa Young, professeure, Sciences politiques, Université de Calgary
Nancy Peckford, candidate à la maîtrise, Études féministes, Université Memorial
Yasmeen Abu-Laban, professeure, Sciences politiques, Université de l'Alberta

REMERCIEMENTS SPÉCIAUX

Nous remercions les organisations suivantes pour leur apport à l'organisation de la Table ronde sur les femmes et la politique 2003:

La Commission du droit du Canada
Élections Canada
L'Association multipartite des députées
Condition féminine Canada
Le Centre d'études sur les femmes et la politique

ainsi que Jackie Steele et Nancy Peckford, qui n'ont pas ménagé leurs heures de travail bénévole pour la conception et la définition de cette initiative de table ronde avant que son financement ait été assuré.

RÉFÉRENCES

ABU-LABAN, Yasmeen et Christina GABRIEL, *Selling Diversity: Immigration, Multiculturalism, Employment Equity, and Globalization*, Peterborough, Broadview Press, 2002.

ANDREW, Caroline, « Women and the Welfare State », *Canadian Journal of Political Science*, 17(4), 1984.

BLACK, Jerome, « Ethnoracial Minorities in the Canadian House of Commons: The Case of the 36th Parliament », *Canadian Ethnic Studies*, 32()2, 2000.

BLACK, Jerome et Lynda ERICKSON, Similarity, « Compensation, or Difference? A Comparison of Female and Male Office-Seekers », *Women and Politics*, 21(4), 2000.

BLAIS, André et Elisabeth GIDENGIL, « Making representative democracy work: the views of Canadians », dans les études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis politiques, Toronto, Publications, approvisionnements et services Canada, c1991.

BLAIS, André, Richard NADEAU, Elisabeth GIDENGIL et Neil NEVITTE, « The Impact of Issues and the Economy in the 1997 Canadian Federal Election », *Canadian Journal of Political Science*, 25(2), 2002, pp. 409-421.

BOURQUE, Susan, « Political Leadership for Women: Redefining Power and Reassessing the Political », dans *Women on Power: Leadership Redefined*, Sue Freeman et al, dir., Boston, Northeastern University Press, 2001.

BRODIE, Janine, « Les femmes et le processus électoral au Canada », dans Kathy Megyery, dir., *Les femmes et la politique canadienne – Pour une représentation équitable*, vol. 6 des études de la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis, Ottawa et Toronto : CRREFP/Dundurn.

BYSTYDZIENSKI, Jill, *Women in Electoral Politics: Lessons from Norway*, Westport, Praeger, 1995.

COMITÉ CANADIEN DE LA MARCHÉ DES FEMMES, *Pour que ça change! 68 Revendications présentées au gouvernement fédéral pour éliminer la pauvreté et la violence faites aux femmes*. Toronto : Comité canadien de la Marche des femmes, 2000.

CORERIN, Chris, *Feminist Perspectives on Politics*, Pearson Education Limited, Essex, 1999.

CROSS, William et Lisa YOUNG, « Contours of Membership in Canadian Political Parties », à paraître dans une édition spéciale de *Party Politics*.

- ERICKSON, Lynda, « Entry to the Commons: Parties, Recruitment and the Election of Women in 1993 », dans Manon TREMBLAY et Caroline ANDREW, dir., *Women and Political Representation in Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998.
- GIDENGIL, Elisabeth, « Filtering the Female: Television News Coverage of the 1993 Canadian Leaders' Debate », *Women and Politics*, 21(4), 2000.
- GREEN, Joyce et Cora VOYAGEUR, « From Many Peoples, Strength: Demographics and Democracy in Saskatchewan's 1999 "Harvest Election" », dans *Saskatchewan Politics: Into the Twenty-First Century*, Regina, Canadian Plains Research Center, U. of Regina, 2001.
- JENSON, Jane et Susan PHILLIPS, « Regime Shift: New Citizenship Practices in Canada », *International Journal of Canadian Studies*, 14, (automne 1996).
- MAILLÉ, Chantal, « Political Representation and Women in Quebec », Arscott et Trimble, dir., *In the presence of women: representation in Canadian governments*, Toronto, Harcourt Brace & Company Canada, 1997.
- PECKFORD, Nancy, « Un mandat d'égalité – Les femmes et la réforme électorale », Ottawa, Association nationale de la femme et du droit, 2000.
- REBICK, Judy, *Imagine Democracy*, Toronto, Stoddart, 2000.
- SIIM, Birte, *Gender and Citizenship*, University of Cambridge, Cambridge, 2000
- SKJEJE, Hege, « The Rhetoric of Difference: On Women's Inclusion into Political Elites », *Politics & society*, 19, 2001.
- STEELE, Jackie, « The Liberal Women's Caucus », *The Canadian Parliamentary Review*, (été 2002).
- TREMBLAY, Manon et Caroline ANDREW, dir., *Women and political representation in Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998.
- VOYAGEUR, Cora et Joyce GREEN, « From Many Peoples, Strength: Demographics and Democracy in Saskatchewan's 1999 "Harvest Election" », dans *Saskatchewan Politics: Into the Twenty-First Century*, Regina, Canadian Plains Research Center, U. of Regina, 1999.
- YOUNG, Lisa, « Fulfilling the Mandate of Difference: Women in the Canadian House of Commons », dans J. ARSCOTT et J. TRIMBLE, dir., *In the Presence of Women: Representation in Canadian Governments*, Toronto, Harcourt Brace & Company Canada, 1997.
- YOUNG, Lisa, *Feminists and Party Politics*, Vancouver, UBC Press, 2000.
- YOUNG, Lisa et William CROSS, à paraître dans Manon TREMBLAY et Linda TRIMBLE, dir., *Women and Electoral Politics in Canada*, Toronto, Oxford University Press, 2003.

Sources Internet

DALHERUP, Drude, « Using Quotas to Increase Women's Participation », *Women in Parliament: Beyond Numbers*, <http://www.idea.int/women/parl/ch4a.htm>, consulté le 26 novembre 2002.

ÉLECTIONS CANADA, http://www.elections.ca/gen/rep/37g/table7_e.html , consulté le 19 novembre 2002.

Site Web du Parlement canadien, consulté le 15 décembre 2002

<http://www.parl.gc.ca/information/about/people/key/StandingsWomen.asp?Language=F&Hist=N&Source=hoc>

CHEEMA, Shabbir, Programme des Nations Unies pour le développement, Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, Allocution donnée lors de la *Meeting on Women and Political Participation: 21st Century Challenges*, New Delhi, Inde, mars 1999, <http://magnet.undp.org/Docs/Gender/Speechsc.doc.html>, consulté le 19 novembre 2003.

STATISTIQUE Canada, 1998. *Le Quotidien*, <http://www.statcan.ca:80/Daily/Francais/980217/q980217.htm> , consulté le 28 janvier 2003.

STEELE, Jackie, « An Effective Player in the Parliamentary Process: The Liberal Women's Caucus 1993-2001 », <http://www.iog.ca/publications/alfhaes2002.pdf>